

AR Prefecture
046-214601304-20231009-2023_43-DE Reçu le 13/10/2023
Membres en exercice : 11

COMMUNE DE GREZELS
Séance du 09 octobre 2023

Date de la convocation: 03/10/2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Sébastien PEREZ

Présents : 10

Quorum atteint : oui

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Maurin BERENGER, Agnès CHAPELET-VOYE, Christine COGNÉ, Quentin FOURNIÉ, Valérie JAMPIERRE, Patrick JOUCLAS, Serge LEVERGEOIS, Sébastien PEREZ, Marianne PEROCHEAU, Monique RIVIERRE

Représentés:

Excusés:

Absents: Arnaud JAECKEL

Secrétaire de séance: Quentin FOURNIÉ

Objet: Subvention amicale donneurs de sang - D_2023_43

Monsieur le maire présente une demande de subvention reçue pour l'amicale des donneurs de sang de la Basse Vallée du Lot.

Monsieur le maire rappelle que chaque demande de subvention doit être faite par écrit et motivée.

Monsieur le Maire rappelle part aux conseillers du montant total des subventions prévu au budget 2023, soit 3 000 euros et rappelle qu'il reste 150 euros.

Après débat, le conseil décide de donner une subvention à l'amicale des donneurs de sang de la Basse Vallée du Lot d'un montant de 100 euros.

Il reste 50 euros pour d'éventuelles autres demandes.

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ

Le/la secrétaire de séance,
Quentin FOURNIÉ



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 13/10/2023
et publié ou notifié
le 16/10/2023

